

OURS : la Présidente du Département de l'Ariège demande une rencontre avec les Ministres de l'Agriculture et de l'Ecologie

Ces dernières semaines, la presse locale s'est faite l'écho des multiples rebondissements liés aux recours engagés par l'Association One Voice contre les arrêtés d'effarouchement des ours rodant autour des troupeaux, pris par Madame la Préfète de l'Ariège.

Les décisions prises par le juge administratif vont rendre la fin d'estive particulièrement difficile et cela a déjà commencé.

Avec Philippe Lacube, Président de la Chambre d'Agriculture de l'Ariège, et Alain Servat, Président de la Fédération Pastorale de l'Ariège, nous avons immédiatement sollicité les Ministres de l'Agriculture et de l'Ecologie pour une rencontre commune, dans les meilleurs délais, sur ce sujet.

Nous avons également rappelé à l'Etat, lors de notre rencontre du 2 septembre avec Madame la Préfète, l'intérêt pour ce dernier de participer aux réunions du Parlement Avenir Montagne qui réunit les acteurs économiques qui vivent et travaillent dans la zone à ours.

Le juge administratif a refusé de prendre en compte les éléments que nous avons transmis en considérant que nous sommes défavorables à la cohabitation. C'est une décision « juge et partie »

L'Etat doit nous dire s'il est sur cette même logique et si, à l'image de la réforme du code forestier en 1827, la réintroduction des ours doit être imposée de gré ou de force aux populations locales et à celles et ceux qui vivent et travaillent dans les zones à ours.

Votre contact

Estelle Tabeaud

Directrice de la Communication

05 61 02 09 77

etabeaud@ariefre.fr